Scannez pour en savoir +

PAROISSE DE COMPESIÈRES
Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon
compesieresinfo.blog.tdg.ch

Conseil de paroisse

Procès-verbal de la séance du 12 janvier 2022

Présents : Véronique Crettenand, Gisèle Gaud, Christophe Cortiglia, Isabelle Hirt, assistante pastorale responsable des paroisses Salève. **Excusés :** Pierrette Sapey, Bernard Blondin, Marianne Richeux, Jérôme Dusonchet. **Participants** : André Crettenand, ancien président, Nelly Sandra Mazzone. **Rédacteur du PV** : JFM soumis à consultation du 14 au 16 janvier. Isabelle ajoute une annexe.

Décisions prises

Le Conseil s'est réparti les tâches principales. Il a fixé les dates de ses prochaines réunions, les 9 mars, 4 mai et 29 juin et celle de l'assemblée générale ordinaire 2022, le 15 mai. Il a clarifié la procédure de gestion des sépultures à Compesières. Il a adopté le tarif 2022 de la salle Sant-Sylvestre. Les points 4 et 7 de l'ordre du jour n'ont pas pu être traités dans le temps imparti de 18h à 20h.

Le PV de la séance du 15 novembre est adopté sans commentaires (disponible ici)

Organisation du Conseil

À la suite de l'élection complémentaire du 29 novembre, le Conseil s'est structuré ainsi :
Bureau : JF Mabut, président, Véronique Crettenand, Gisèle Gaud, vice-présidentes
Trésorier : Bernard Blondin avec Annick Roman, comptable
Bâtiment : Christophe Cortiglia avec André Crettenand
Membres : Pierrette Sapey, Jérôme Dusonchet
Relations pastorales : Isabelle Hirt, membre de droit du Conseil, Marianne Richeux

Secrétariat de la paroisse

Karine Stachelscheid est désormais secrétaire pour les trois paroisses Salève. Son cahier des charges et son temps de travail ont été dûment adapté le 15 décembre lors d'une séance des présidents et des trésoriers des trois paroisses.

L'adresse du secrétariat de Compesières est à la cure de Troinex, chemin Emile-Dusonchet 4. Tél 022 784 31 03 qui répond aussi à compesieres@cath-ge.ch.

Monique Gaud conserve quelques fonctions de proximité, notamment la levée des troncs, la gestion des quêtes, le commerce des lumignons et l'approvisionnement en cierges, hosties et autres consommables. Monique relève également la boîte à lettres au 300 rte de Saconnex d'Arve, trie le courrier, dépose à l'église ce qu'elle juge utile ou intéressant et donne le reste au président. L'adresse compesieres@cath-ge.ch est générée par Karine.

Les documents officiels de la paroisse sont conservés sur la Dropbox de l'UP et dans des classeurs au secrétariat de la paroisse à Troinex. Les archives sont pour l'instant dans un offre ans le bureau du Centre paroissial St Sylvestre.

Les tâches respectives des membres du Conseil seront progressivement précisées d'ici le prochain conseil du 9 mars 2022 (voir document partagé Qui fait quoi ?).

Catéchisme à Compesières

En marge de la discussion, qui se poursuit jusqu'à la prochaine séance, sur les tâches des membres du Conseil, le président s'est inquiété du fait que, depuis plusieurs années, notre paroisse n'est plus en mesure d'assurer la formation des jeunes et qu'elles se reposent entièrement sur les ressources de l'UP.

Synode 2023

Le Synode 2023 lancé par le pape François en octobre 2022. Il s'agit rien moins que de rénover l'église catholique, d'attiser le feu qui couve en chaque croyant. Les baptisés sont invités à prendre la parole jusqu'en mars 2022. C'est une occasion à saisir.

Isabelle Hirt est responsable du dossier Synode pour l'UP. Toutes les paroisses de l'UP sauf Compesières ont désigné un référent pour l'aider dans cette démarche.

1) Isabelle est à disposition pour organiser une réunion qui pourrait rassembler les parents des enfants de Compesières catéchisés.
2) Isabelle fournira la liste au président. Ainsi que celle des familles de Compesières engagées dans la première communion qui aura lieu le 8 mai.
3) Gisèle Gaud s'est saisie de cette question et se propose de former un groupe de répondants avec les lecteurs de la paroisse.

Sépultures

Isabelle Hirt est désormais le seul point d'entrée pour l'annonce et l'organisation des sépultures pour l'ensemble des cinq paroisses de l'UP.

Les pompes funèbres ont été dûment informées. Les quelques téléphones que Monique, André ou Pierrot peuvent encore recevoir sont des erreurs ou des mauvaises habitudes qui vont disparaître.

Afin de simplifier la tâche d'Isabelle et de Karine, **Gisèle Gaud est responsable de trouver le sacristain volontaire parmi les membres du groupe « Service église » de la paroisse**, subsidiairement, en cas d'absence de Gisèle, JF Mabut prend le relais.

NB1 : Le groupe « Sépulture » est formé des membres du Conseil de paroisse et des personnes suivantes : André Crettenand, Pierre Thabuis, Nicole Michaud, Nathalie Pottet.

NB2 : Rappel des tâches lors d'une sépulture (voir aussi le doc « Qui fait quoi »: ouvrir la sacristie au moins une demi-heure avant la sépulture, allumer les lumières, enclencher la sono de l'église, soit les micros autel et ambon (ce qui coupe automatiquement la musique d'ambiance), sonner les cloches au besoin à l'entrée et à la sortie du cercueil, cas échéant préparer les corbeilles pour la quête. Ensuite refermer les lumières et débrancher la sono, vérifier que l'encensoir est bien à sa place dans la sacristie. Cas échéant mettre la quête dans le coffre de la sacristie. En hiver, il faut enclencher le chauffage la veille (positon occupé) et le déclencher à la fin de la cérémonie (position inoccupé, ce qui remet l'automatisme en marche).

Autres manifestations à l'église

JF Mabut est le point de contact pour les autres manifestations à l'église (sépultures, mariages et baptêmes hors paroisse ou hors UP, concerts, Musicales, etc.). Il formera progressivement un autre membre du Conseil qui sera chargé de la gérance de l'église. Annick Roman s'occupe de la facturation et du recouvrement.

Agenda 1er semestre 2022

NB : L'agenda de l'Unité pastorale est en accès public sur Compesières Info. Merci à chacun de le consulter régulièrement.

Prochaines manifestations à Compesières et répondants

23 janvier célébration œcuménique à l'église arménienne,
30 janvier messe de la Chandeleur, apéritif crèpes Lecteur : Bernard Dusonchet
30 janvier à 17h Concert Sinfonietta Répondant : JFMabut
13 février, Messe Lecteur JF Mabut
27 février, Messe Lectrice Gisèle Gaud

2 mars Les Cendres à Troinex
6 mars (1er dimanche de Carême) à Veyrier
9 mars à 17h30 Conseil de paroisse
13 mars, Messe Lectrice Isabelle Rey
27 mars, Messe Lectrice Gisèle Gaud

10 avril Les Rameaux à Veyrier
MUSICALES 8, 9 10 avril Répondante : Véronique Crettenand
14 avril Jeudi Saint à Veyrier
Vendredi Saint 15 avril à 15h La Passions à Compesières
16 avril à 21h Vigile pascale à Troinex
17 avril Pâques à 10h à Compesières, Lecteur :

24 avril, Messe Lecteur :
30 avril mariage à Compesières Répondante : Gisèle Gaud

4 mai à 17h30 Conseil de paroisse
8 mai 1ère communion messe à heure à fixer (fête des mères), Lecteur :
15 mai, Messe Lecteur :
Assemblée générale ordinaire à 11h après la messe
MUSICALES 20, 21, 22 mai Répondant : JF Mabut
29 mai, Messe Lecteur :

4 juin mariage à Compesières, Répondant : Christophe Cortiglia
12 juin, Messe Lecteur :
4 juin mariage à Compesières, Répondant : Bernard Blondin
26 juin messe sur le pré à Veyrier,
29 juin à 17h30 Conseil de paroisse

18 novembre 2022 à 16h inauguration de la salle paroissialea JFM
19 novembre 2022 Fête du 100e de l'orgue de Compesières Véronique Crettenand

Veuillez noter que tous les documents validés des assemblées et Conseils passés sont accessibles sur Compesières Info (onglet Doc).

Fichier catholique

A la suite de la brève présentation par notre président le 7 octobre des enjeux autour du fichier catholique (base de données qui liste les quelque 180'000 baptisés catholiques du canton dont 18'000 pour notre UP et quelque 1200 pour Compesières), Bernard Dusonchet a fait un premier travail qu'il souhaite poursuivre avec deux ou trois personnes.

> **Le président propose que Véronique Crettenand et Pierrette Sapey apportent leurs contributions à Bernard Dusonchet** et fassent rapport régulièrement au Conseil. Le but est de mettre à jour ce fichier en transmettant les changements à l'ECR.

Projet Orgue 21

Aucun nouveau document n'est parvenu au président depuis l'assemblée générale extraordinaire.
Pour mémoire, le Conseil a à préparer à l'intention de la prochaine AG un document spécifiant les engagements, droits et devoirs de chacun des partenaires (paroisse et association orgue 21, afin de réaliser la construction d'un nouvel orgue à Compesières.

Divers et propositions individuelles

Apéritif après la messe : André Crettenand propose que l'apéritif soit confié à des familles qui voudraient bien s'en occuper et l'offrir. Il est décidé de tester ce concept une fois par mois.

Bénévoles : Gisèle Gaud signale que Christine Blanc et Danielle Inen sont disponibles pour quelques activités au sein de la paroisse.

Pour mémoire

L'ordre du jour du Conseil de paroisse du 12 janvier 2022 était ainsi formulé:

1. Informations générales, agenda 2022
2. Suivi du PV du 15 septembre 2021 et adoption
3. Organisation du Conseil de paroisse (répartition des tâches)
4. Questions administratives (secrétariat, comptabilité, bouclement 2021)
5. Pastorale 2022, Synode 2023 et activités à Compesières (groupe pastoral et lecteurs)
6. Mode de gestion et tarif 2022 de la salle Saint-Sylvestre
7. Information (listes de diffusion), fichier catholique (groupe de mise à jour)
8. Projet Orgue 21 (état des lieux) et commémoration 100e de l'orgue le 19 novembre
9. Autres projets (Modification des statuts, Projet Eglise Verte)
10. Divers et propositions individuelles.

Annexes :

1) Projet de procédure pour les sépultures
2) Note d'Isabelle Hirt à propos de la pastorale à Compesières et situation dans l'UP

Annexe 1) Sépultures (projet de procédure à valider le 9 mars)

<u>Isabelle Hirt est le contact unique pour les sépultures dans l'unité pastorale.</u>

1. Lors d'un décès, les pompes funèbres alertent Isabelle Hirt et, cas échéant, les communes (fossoyeur). Pour Compesières, Isabelle alerte Gisèle Gaud (ou en son absence JF Mabut) et lui indique s'il s'agit d'une messe ou d'une absoute, le nom du célébrant et s'il y a inhumation au cimetière ou non.
2. Gisèle envoie un courriel aux membres du groupe Services église de Compesières. Elle informe la mairie de l'heure et de la date de la cérémonie s'il n'y a pas inhumation à Compesières.
3. Isabelle prend contact avec la famille et organise la sépulture. Elle informe la famille de la possibilité de louer la salle Saint Sylvestre (pas de location le matin, sauf mercredi, capacité max 100 personnes). Elle s'assure que les pompes funèbres ont bien spécifié le mode de facturation à la famille (à choix quête pour la paroisse ou facture selon tarif Salève).
4. Karine gère la partie administrative de la sépulture et transmet à Annick Roman les coordonnées nécessaires pour la facturation à la famille au nom de la paroisse de Compesières et cas échéant la facturation de la salle St Sylvestre. Annick procède au recouvrement et à la comptabilisation.
5. Le premier membre du Conseil de paroisse de Compesières qui répond (à tous) à l'alerte lancée par Gisèle s'occupe de l'église:
6. En hiver, il enclenche le chauffage la veille (position Occupé) et le déclenche à la fin de la cérémonie
7. Il ouvre la sacristie une demi-heure au moins avant la cérémonie enclenche la sono, allume les lumières, installe cas échéant les tirelires en bois pour la quête, est à disposition de l'officiant, sonne les cloches, sauf avis contraire, à l'entrée et à la sortie du cercueil, vérifie à la fin de la cérémonie que les Pompes funèbres ont bien tout éteint, tout fermé, que l'encensoir est bien à sa place et remet le chauffage sur inoccupé (l'automatisme se remet en route). Cas échéant, il récupère la quête qui est versée dans un sac noir et dans le coffre de la sacristie. Monique Gaud se charge de venir le relever, d'en faire décompte, d'en verser le produit à La Poste et d'alerter Annick par courriel.
8. En cas de location de la salle St Sylvestre, il s'occupe de prendre contact avec la famille et de remettre la clé de la salle à la personne responsable désignée par la famille. Il rappelle que la salle doit être rendue propre en ordre. La clé doit être déposée dans la petite boîte blanche située à gauche de l'entrée de la salle.
9. Le sacristain bénévole du jour écrit enfin un petit courriel à Gisèle et à JFM pour leur indiquer que tout est ok ou leur signaler d'éventuels problèmes.

Annexe 2 : Note d'Isabelle Hirt sur la pastorale à compesières, dans les paroisses Salève et dans l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias

- Depuis le 1er janvier 2021 la paroisse de Compesières fait partie de l'unité pastorale Carouge-Salève Acacias, avec les paroisses de Troinex, Veyrier, Sainte Croix à Carouge et Sainte Claire aux Acacias.
  Le 1er décembre 2021, les cinq conseils de paroisse ont signés les statuts de l'association Carouge-Salève-Acacias.
  Cette association est constituée de deux délégués de chaque paroisse. Son organe faîtière est un conseil de gestion formé d'un délégué par paroisse.
  Une équipe pastorale engagée par l'Église de Genève (ECR) est au service de l'unité pastorale, il s'agit de l'abbé Elie Maomou, prêtre administrateur, d'Isabelle Hirt et Martha Herrera, assistantes pastorales à 100%, de Nicolas Baertschi, assistant pastoral à 80%, de l'abbé Jean-Marc Lacreuze, prêtre auxiliaire à 50% et de Laurence Faulkner-Sciboz, coordinatrice en catéchèse à 40%.
  Le conseil de gestion, en lien étroit avec l'équipe pastorale, est chargée des affaires administratives et financières de l'UP.

  Pour ce qui concerne la paroisse de Compesières, le président du conseil de paroisse, Jean-François Mabut est à la fois délégué à l'assemblée de l'association avec Pierrette Sapey et au conseil de gestion. Il serait souhaitable qu'une autre personne s'engage dans une des deux instances, afin qu'il ne cumule pas les casquettes. L'assemblée des délégués n'implique qu'une à deux réunions par année, afin de valider le travail du conseil de gestion.

- Pour ce qui concerne la pastorale :
  - 3 conseils de communauté, 1 Salève, 1 Ste Croix et 1 Ste Claire
  - 12 messes par semaine dans les cinq paroisses:
    Une messe par jour le lundi, mercredi, jeudi et samedi à Ste Croix / le mardi à Ste Claire, deux messes le vendredi, une à Veyrier et une à Ste Croix, cinq messes dominicales, le samedi soir à 18h à Troinex et Ste Croix, le dimanche à 9h à Ste Claire, à 10h à Veyrier et Compesières en alternance (1.3.5 Veyrier ; 2.4 Compesières) et 11h à Ste Croix.
  - Catéchèse commune sur les trois paroisses du Salève de 3 ans à la 8H sous forme de catéchèse familiale 6 fois par année.
    Catéchèse par groupe d'âge commune pour Ste Croix et Ste Claire 1 heure tous les 15 jours. Catéchèse ados commune pour les cinq paroisses une fois par mois. Préparation aux sacrements du pardon (5H), de la première communion (6H) et à la confirmation (17 ans) commune.
  - Groupe des jeunes
  - Depuis le début décembre, notre UP est entrée en démarche synodale avec l'encouragement à former de petits groupes de réflexion.

- Dates importantes pour Compesières en 2022 :
  23 janvier : célébration œcuménique à l'église arménienne de Troinex
  15 avril à 15h : célébration de la Passion
  17 avril à 10h : messe de Pâques
  8 mai : Première communion
  26 juin : Messe sur le pré à Troinex

- Qui pour accompagner les sépultures, mariages, baptêmes (réponses dans le PV du 12 janvier et projet de procédure ci-dessus)
- Soigner le lien avec le conseil de communauté (Claude Magnin, Marie-Thérèse Crettenand, Bernard Dusonchet, Marianne Richeux)

Clin d'œil final

Le Conseil a été poursuivi par une fondue chez le président